



SNUipp-FSU
Côtes d'Armor

Déclaration de la FSU 22
au CTPD du 9 septembre 2009

Monsieur l'inspecteur d'académie
Mesdames et Messieurs

Il y a au moins une constante dans les rentrées scolaires ces dernières années : c'est la poursuite des coupes sombres pour les services publics, pour l'Education et en particulier pour le premier degré : 13 500 postes en moins cette fois, après les 11 200 de l'an passé, et plus catastrophique encore, 16 à 17 000 l'an prochain.

Une certitude aussi : les principales victimes en seront les élèves, et en particulier les plus fragiles.

Pourtant, l'administration persiste à expliquer à chaque rentrée que les conditions sont bonnes, que la rentrée se fait sans problème, qu'elle est techniquement réussie, selon la formule consacrée.

Notre constat est tout autre.

Les seuils de plus en plus élevés font que les classes chargées sont nombreuses. Les moyens autour de la classe assurant des missions essentielles comme les Rased sont récupérés ou vidés de leur efficacité comme les postes "fléchés" E dans les écoles. Comment assurer le travail auprès des élèves en grande difficulté quand on a par ailleurs la charge d'une classe ?

Parallèlement, l'arrivée de nouvelles missions pour l'école, comme l'accueil des élèves en situation de handicap qui, pourtant, devrait être une avancée, pèse lourdement et n'est pas sans conséquences pour les élèves et les enseignants concernés car elles s'effectuent sans les moyens adaptés et suffisants pour les réaliser. Outre les effectifs des classes et les difficultés de recrutement, c'est le statut même des personnels d'accompagnement, leur rémunération et leur formation qui sont en cause. Ce qui est interdit aux entreprises privées, l'état se l'autorise dans l'Education Nationale : licencier des personnels en CDD et en recruter de nouveaux sur les mêmes missions, au lieu de transformer ces emplois en postes pérennes.

Ajoutons à cela la désorganisation engendrée par la multiplication des dispositifs en tous genres : aide personnalisée avec 2 heures de classe de moins pour tous et des programmes lourds, nouvelles évaluations plus que contestables et contestées. Est-on dans une pédagogie de l'échec, celle



dans laquelle on enlève des points, ou dans une pédagogie de la réussite et de la remédiation ? Ajoutons aussi les conséquences pour les personnels des nouvelles règles du mouvement avec des nominations qu'on peut, pour certaines, qualifier d'arbitraires, des délais de route plus importants ; nouvelles règles qui ont créé un fort mécontentement chez nos collègues.

L'Ecole primaire continue pourtant à être considérée de manière positive par une immense majorité de nos concitoyens, comme le montre l'étude CSA commandée par le SNUipp en cette rentrée.

Néanmoins, pour pouvoir malgré tout continuer à mieux prendre en charge tous les élèves, dans leur diversité sociale et d'origines, il est indispensable que les moyens nécessaires et adaptés soient donnés à l'école publique pour assumer toute la complexité de ses missions.

Parce que nous voulons que partout en Côtes d'Armor, en zone rurale comme en ville, les enfants bénéficient d'une scolarisation de qualité, de proximité, dans des conditions égales, au sein de l'Ecole Publique, nous continuerons à protester contre les fermetures et les non-ouvertures de classes, nous n'admettrons pas que les classes soient de plus en plus chargées, à tous les niveaux et plus particulièrement dans les classes maternelles et enfantines.

Nous voulons que soient pris en compte :

- les enfants de 2-3 ans, PS1, systématiquement retirés des effectifs à cette rentrée (succédant à un plafonnement des effectifs auparavant),
- l'intégration d'élèves de CLIS ou d'élèves en situation de handicap,
- la situation sociale de certaines écoles,
- la ruralité et les cours multiples,
- et tout ce qui l'était auparavant et devrait l'être encore pour favoriser la réussite de tous nos élèves.

**Combien d'enfants de 2-3 ans, cette année encore, ne seront pas comptabilisés ?
Autant, au moins, que de ballons accrochés aux grilles de l'inspection !**

Extrait (données du rectorat de l'académie de Rennes) :

- constat 2008-2009 : **2058** élèves de 2 ans

- prévisions 2009-2010 : **1728** élèves de 2 ans

2058 - 1728 = **330** ...CQFD...

330 élèves non comptabilisés dans les prévisions d'emplois d'enseignants auxquels il faudrait ajouter : 303 en moins à la rentrée 2008 et 341 en moins à la rentrée 2007.

Soient 974 enfants en 3 rentrées qui ne sont pas comptés et qui, pour certains, sont dans les classes parce que vous faites peser sur les directeurs et directrices la lourde charge du refus aux familles et qu'il est souvent impossible ou bien, pour d'autres, restent à la porte de l'école.

Nous continuons à affirmer que la réalité démographique bretonne est toute autre, comme le montrent les études de l'INSEE et que les décisions du ministère, du rectorat et des inspections académiques, malgré les discours, contribuent en fait à limiter la capacité d'accueil des écoles publiques.

Nous aurons au cours de ce CTPD, outre les situations que vous avez mises à l'étude, de nombreux cas à vous soumettre. Et, dans le contexte actuel



de surnombre des personnels, nous avons de nombreuses questions concernant les moyens dont vous pouvez réellement disposer.

Les parents d'élèves de classes aux effectifs chargés, sachant que des professeurs sont sans affectation sont eux aussi en droit d'obtenir des explications claires et limpides.

Les personnels également se posent des questions.

Nous souhaitons donc savoir si vous disposez de crédits pour faire face à ces dépenses salariales supplémentaires.

Nous aimerions surtout savoir si vous **avez** ou **pouvez obtenir** la possibilité de transformer des crédits en emplois, si ce qui est possible dans le second degré peut être appliqué ici. Pourquoi, exceptionnellement, ne pas supprimer les gels de postes ?

Dans certains départements, l'inspecteur d'académie a procédé a des "mesures exceptionnelles d'aide pédagogique" et a décidé d'affecter, en surnombre, pour l'année, un enseignant dans certaines écoles.

Je vous remercie de votre attention.

